

# DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DE DÉBOISEMENT



Notre - Dame -  
de-l'Île-Perrot

## IMPORTANT

! Toute demande doit être accompagnée d'un plan de déboisement détaillé. Les arbres à conserver doivent être clairement identifiés à l'emplacement des travaux à l'aide de rubans ou d'une autre méthode d'identification temporaire.

## PARTIE 1 : EMPLACEMENT DES TRAVAUX DE DÉBOISEMENT

Numéro civique

Rue

Numéro cadastral (lot)

--	--	--

## PARTIE 2 : IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Propriétaire  Entrepreneur / Compagnie

Nom

Prénom

--	--

Exécutant des travaux

--

Téléphone (1)

Téléphone (2)

Courriel

--	--	--

## PARTIE 3 : ARBRES À ABATTRE ET CONSERVER

Nbre d'arbres à abattre

Nbre d'arbres à conserver

--	--

Les arbres à abattre et/ou à conserver sont identifiés sur le site.

Un plan de déboisement est joint à cette demande.

## PARTIE 4 : RAPPORT D'INSPECTION (à l'usage de la Ville)

Nbre d'arbres à abattre

Nbre d'arbres à conserver

Cour avant

Cours arrière/latérales

		⇒		
--	--	---	--	--

Notes

--

Inspection effectuée le :

	-		-	
--	---	--	---	--

Par :

--

En personne ou par la poste :

1900, boul. Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, J7V 7P2

Par courriel :

gestion@ndip.org

Par télécopieur :

514 453-3477

**PARTIE 5 : MESURE(S) DE PROTECTION REQUISE(S) POUR LES ARBRES À CONSERVER (à l'usage de la Ville)**

Précisions :

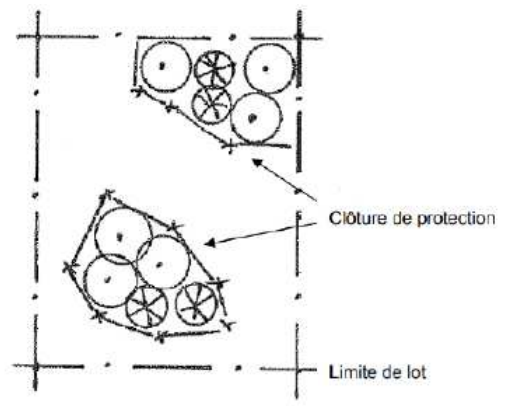
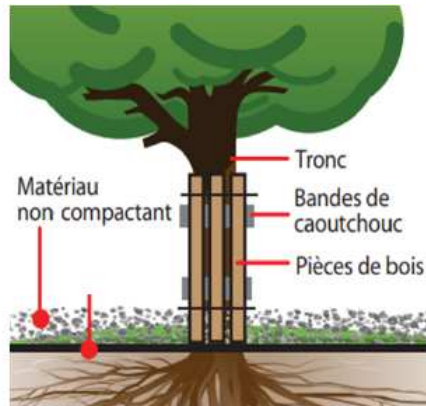
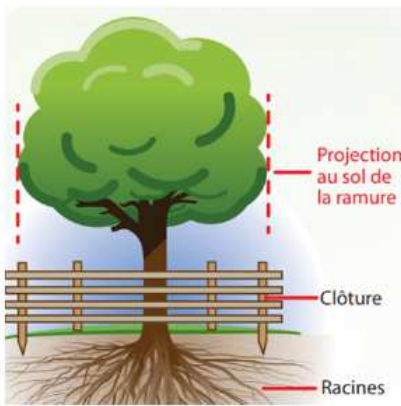
Ériger une clôture de protection au-delà de la superficie occupée par la zone critique des racines, au pourtour de chacun des arbres ou des groupes d'arbres à conserver.

Installer un élément de protection sur le tronc du/des arbre(s) et une couche temporaire de matériaux non compactants qui couvre la zone critique des racines.

Protéger ou élaguer les branches susceptibles d'être endommagées durant les travaux.

Dans le cas de travaux de déblai ou de remblai, le niveau du sol doit être maintenu. Seul un remblai d'une épaisseur maximale de 20 cm est autorisé.

Autre(s) :



**PARTIE 6 : CERTIFICAT D'AUTORISATION (à l'usage de la Ville)**

Certificat valide jusqu'au :

J'AUTORISE l'abattage de [ ] arbre(s) en date du [ ] - [ ] - [ ] ⇒ [ ] - [ ] - [ ]

[ ] arbre(s) devra (devront) être conservé(s) et protégé(s).

Officier responsable : [ ]

**JE M'ENGAGE à réaliser les travaux de déboisement conformément aux déclarations faites lors de la demande, aux conditions stipulées au certificat d'autorisation émis et aux règlements d'urbanisme en vigueur.**

**JE M'ENGAGE à mettre en place les mesures de protection (voir PARTIE 5) avant le début des travaux de construction et pour la durée des travaux.**

**JE COMPRENDS que les plans, devis et documents déjà approuvés ne peuvent pas être modifiés sans avoir obtenu un nouveau certificat d'autorisation.**

**JE COMPRENDS que le non-respect des conditions stipulées au certificat d'autorisation peut entraîner l'arrêt immédiat des travaux, et ce, tant que les correctifs nécessaires n'auront pas été apportés.**

Signature du requérant

Date

--

AAAA

MM

JJ